

# la feuille

110

Mai 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

② **BILLET**

Michel Humbert

③ **INAUGURATION**

Nouvelle salle de sport

④ **AGGLOMÉRATION**

Élections au conseil communautaire

⑤ **HOMMAGE**

Aimé Césaire

⑥ **SCOLAIRE**

Des journées sans cartable

⑨ **RETOUR SUR**

Carnaval

⑩ **KALÉIDOSCOPE**

⑫ **CULTURE**

Fil de faire - Sabia  
Les Doigts de l'Homme  
Kfé imaginaire - Plage aux chansons

⑭ **HISTOIRE**

Si Fleury m'était conté

⑮ **PRATIQUE**

⑲ **BRÈVES**

⑳ **FLEURYSCOPE**

Sortir à Fleury-Mérogis  
Post-scriptum



## Repenser la place de l'être humain

« I n'y aura pas de plan de rigueur, mais de la gestion sérieuse », sont les propos du gouvernement Fillon. Pourtant les 166 mesures présentées par le Président de la République portent de nouveaux coups au pouvoir d'achat. L'objectif fixé est de réduire de 7 milliards par an la dépense publique. Alors qu'un « paquet fiscal » de 15 milliards a été voté ne profitant qu'aux plus riches ! Pas un jour ne passe sans qu'une mesure nouvelle soit annoncée, sous couvert de la « modernisation de l'économie ». Le quotidien de chacun devient de plus en plus difficile. Avec une inflation à hauteur de 2,8% et des salaires qui stagnent, des allocations chômage en régression, des loyers qui flambent, des prix qui explosent, les familles sont contraintes à de plus en plus d'efforts pour boucler les fins de mois. Le gouvernement annonce une « modulation » de l'allocation de rentrée scolaire, une réforme instaurant la majoration unique des allocations familiales. Il s'agit d'un hold-up de 138 millions d'euros qui va fragiliser les familles, et plus particulièrement les plus modestes : cela représente une moyenne de 600 euros par famille ! À cela s'ajoutent les 35 000 suppressions d'emplois pour 2008 dans la fonction publique dont 11 200 dans l'Éducation nationale. Les manifestations et la mobilisation des lycéens, des parents d'élèves, des enseignants s'amplifient et je les soutiens car elles combattent pour protéger l'avenir et la réussite de nos enfants

Les collectivités locales ne sont pas épargnées. Elles subissent les assauts du gouvernement et de ses choix. Nos ressources vont être revues à la baisse alors que, dans le même temps, nous sommes davantage sollicités pour assurer des missions ne relevant pas de nos compétences dans le domaine social ou scolaire. Ensemble, nous pouvons faire entendre notre voix et devons conjuguer nos actions pour dire « STOP » à cette logique que l'on veut nous imposer et où l'être humain n'est plus au cœur des choix de société.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



# "Plus vite, plus haut, plus fort"



La nouvelle salle des sports sera inaugurée le 7 juin prochain.

D ébuté pendant le précédent mandat, le chantier de la salle des sports touche à sa fin. Elle sera inaugurée le samedi 7 juin à 11 heures. Cet équipement espéré depuis longtemps par les sections sportives étoffe le patrimoine sportif communal déjà riche et répond aux besoins sans cesse grandissants. La construction a bénéficié d'importantes subventions départementales, puisqu'elle intégrait le contrat triennal signé avec le département de l'Essonne. Sur 2 089 539 euros HT, que représente le coût total de l'équipement, 1 162 800 euros HT ont été pris en charge par le Département. La construction aura duré un peu plus d'un an, du fait des retards habituels liés aux intempéries essentiellement. Quelques moments forts ont ponctué la vie du chantier, en particulier, la livraison et la mise en place de la charpente, réalisée en une volée.

### Complémentaires

La nouvelle salle des sports constitue avec l'ancien gymnase, le complexe sportif Jacques-Anquetil. Les deux salles complémentaires, se nomment pour l'ancienne Marcel-Cerdan (champion du monde de boxe) et Colette-Besson pour la nouvelle (championne olympique d'athlétisme). Les familles de ces sportifs d'exception ont été invitées pour l'inauguration. La nouvelle salle comprendra



des tribunes amovibles qui permettront d'adapter le nombre de sièges à la nature de la manifestation.

Le 7 juin, il s'agira d'inaugurer la salle des sports avec le lustre qu'il se doit. Sont invités : le président du Conseil général Michel Berson, Marjolaine Rauze conseillère générale, les familles de Marcel Cerdan et de Colette Besson. Le maire s'exprimera à 11h avant le traditionnel coupage de ruban.

De 11h30 à 13h, visite des équipements et diffusion sur écran géant d'un documentaire sur Marcel Cerdan et sur Colette Besson dans les deux salles.



À partir de 12h, un apéritif sera offert au public. Le volet sportif et festif de la manifestation n'est pas oublié, de 14h à 19h tournoi de football en salle pour les adultes avec des équipes formées au sein des associations de la ville, des agents

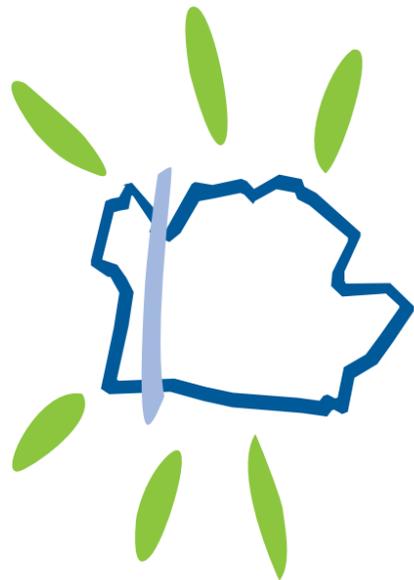
communaux et des élus. Dans la salle Besson ou dans la salle Cerdan initiation à certaines disciplines de l'athlétisme pour les enfants.

Enfin, dès 20h30 bal populaire en extérieur avec Marc Perrone. **Michel Carreno**

→ INAUGURATION DES SALLES MARCEL-CERDAN ET COLETTE-BESSON  
Samedi 7 juin à 11 heures au complexe sportif Jacques-Anquetil.  
11h : coupage de ruban et discours du maire  
11h30-13h : visite, diffusion d'un documentaire  
14h-19h : tournoi de football, initiation à l'athlétisme pour enfants  
20h30 : bal avec Marc Perrone.

1. Fabrication de la charpente dans l'usine en Normandie.  
2 et 3. Livraison et montage. 4. Le gymnase actuel. Photos : service technique municipal.

# Élections au Conseil communautaire



Le 10 avril dernier, le Conseil communautaire a procédé à l'élection de son président et des vice-présidents.

**L**a Feuille félicite l'ensemble des élus et en particulier Michel Humbert maire de Fleury-Mérogis, vice-président chargé du Développement économique et Dominique Vincent, conseiller municipal de notre ville élu vice-président chargé de la Cohérence

territoriale et des Politiques publiques. Pierre Champion a pour sa part été réélu président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Cavo). L'agglomération conduit des projets d'intérêt communautaire dans le respect de l'identité des communes qui la composent. Elle participe de la mise en



Le Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

## Commissions et représentations

Dans ce même conseil, les membres des commissions et représentants des communes ont été élus.

Ci-dessous, les élus floriacumois :

- Commission Finances, Conseil de développement, Coopération décentralisée, Enseignements supérieur : Hervé Corzani.
- Commission Urbanisme-habitat, Transports et déplacements : Hervé Corzani.
- Commission Aménagement du territoire, Développement économique : Président : Michel Humbert.
- Commission Grands équipements culturels et sportifs : Abdelhamed Yassine.
- Commission Politique de la ville, Emploi et insertion : Abdelhamed Yassine.
- Commission Patrimoine bâti, Parcs et environnement : Alain Bodenant.
- Commission Agenda 21, Observatoire-NTIC : Anne-Marie Fauve.

- Commission Éclairage public, Cohérence territoriale : Président : Dominique Vincent.
- Commission Valorisation des déchets : Dominique Vincent, Anne-Marie Fauve.
- Commission Eau et assainissement : Michel Humbert, Alain Bodenant.
- Commission Appels d'offres : Michel Humbert.
- Commission Délégation des services publics locaux : Anne-Marie Fauve.
- Syndicat mixte de la vallée de l'Orge Aval.

Ce syndicat composé de 32 communes représentant 361 027 habitants est composé de 18 délégués titulaires et 18 délégués suppléants au titre de l'agglomération.

- Délégués titulaires : Michel Humbert, Alain Bodenant.  
Délégués suppléants : Hervé Corzani, Dominique Vincent, Anne-Marie Fauve.

- Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage : Abdelhamed Yassine.  
Délégué suppléant : Alain Bodenant.
- Syndicat mixte de Brétigny-sur-Orge, Leudeville, Le Plessis-Pâté et Vert-le-Grand.  
Délégué titulaire : Michel Humbert.
- Mission locale du Val d'Orge.  
Représentants : Abdelhamed Yassine, Farid Diab.

## Bureau communautaire

- Président : Pierre Champion.
- Finances, Conseil de développement : Bernard Decaux.
- Patrimoine bâti : Bernard Zunino.
- Grands équipements culturels : Patrick Bardon.
- Développement économique : Michel Humbert.
- Urbanisme, Habitat : François Cholley.
- Parcs et environnement : Sylvain Tanguy.

commun des moyens pour développer un projet de territoire cohérent. Pour mémoire, Fleury-Mérogis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Morsang-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge et Leuville-sur-Orge. **MC**

- Grands équipements sportifs : Daniel Esprin
- Observatoire, NTIC : Thérèse Leroux.
- Aménagement du territoire : Olivier Leonhardt.
- Agenda 21 : Élisabeth Petit.
- Coopération décentralisée, Enseignement supérieur : Gaston Ernoult.
- Politique de la ville : Marie-Christine Carvallo.
- Cohérence territoriale : Dominique Vincent.
- Eau et assainissement : Jean-Bernard Montalescot.
- Insertion, emploi : Michelle Izquierdo.
- Valorisation des déchets : Éric Braive.
- Éclairage public : Michel Poinse.
- Transports et déplacements : Nassera Si Ali.

# Mort d'un combattant de la liberté

Aimé Césaire, poète, dramaturge et homme politique, est mort le 16 avril à Fort-de-France.

Il était né le 26 juin 1913 dans une famille modeste dans le nord-est de la Martinique. Élève brillant, il est en hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand à Paris où il se lie d'amitié avec Léopold Sedar Senghor.

En septembre 1934, ils fondent le journal *L'étudiant noir*. C'est dans ses pages qu'apparaît pour la première fois le concept de "négritude", inventé par Césaire et Senghor. Le projet, raconté Césaire, était de chercher, par-delà les couches de la civilisation, « le nègre en nous ».

Leur idée secrète : « Nègre je suis et nègre je resterai... Mais Senghor et moi, nous nous sommes toujours gardés de tomber dans le racisme noir. » Il ajoutait : « Aucun de nous n'est en marge de la culture universelle. Elle existe, elle est là et elle peut nous enrichir. Elle peut aussi nous perdre. C'est à chacun de faire le travail. »

Admis à l'École normale supérieure en 1935, Césaire commence à écrire son premier livre de poésie, *Cahier d'un retour au pays natal*. En 1939, il retourne en Martinique avec Suzanne, qu'il a épousée en 1937, qui sera comme lui professeur au lycée Schœlcher, et avec qui il aura six enfants. Avec Suzanne et l'écrivain René Ménil, il fonde la

revue culturelle *Tropiques*. Césaire était un homme extrêmement complexe, maire et député pendant cinquante ans, il avait un rapport à la politique relativement distancié, il disait : « C'est dans mes poèmes les plus obscurs, sans doute, que je me découvre et me retrouve. » Inlassable combattant de la liberté et de la tolérance, engagé jusqu'à ses derniers jours, son influence et son aura sont mondiales. Son décès est ressenti



comme une douleur par toute la communauté francophone. **MC**

- Ses œuvres les plus marquantes : *Soleil Cou Coupé* (1948), *Ferments* (1960) et *Moi, laminaire* (1982).

# Des journées sans cartable

**E**n mars et avril, cinq classes, primaires et maternelles, des deux groupes scolaires Langevin et Curie ont bénéficié de la formule "classe ville". Par cet intitulé sibyllin, sont appelées "classe ville" des classes qui s'apparentent aux classes transplantées\*, sauf que les élèves rentrent chez eux le soir. À l'image des classes de découverte, une thématique détermine le contenu du séjour qui va se dérouler, la plupart du temps, hors les murs de l'école.

*Zoom sur les "classes ville", un bon compromis entre les classes transplantées et l'école.*

## Les plus et les moins

«Tout comme lorsque l'on part en classe transplantée, on abandonne les apprentissages traditionnels au profit d'un thème fédérateur que l'on va décliner à travers des sorties, des animations et des ateliers», racontent les enseignantes.

«C'est une autre manière d'apprendre. L'avantage, c'est que la municipalité met à notre disposition un car et un lieu spécifique pendant la semaine concernée.» Si la plupart des institutrices avouent avoir une petite préférence pour les classes de découverte, elles reconnaissent que la formule classe ville est un bon compromis pour les élèves, les parents et les enseignantes. «Rien ne vaut l'immersion totale, ne serait ce que sur le plan du rythme qui est moins soutenu, souligne l'une d'elles. À l'extérieur, il y a l'ap-

prentissage de la vie en société, l'évolution des comportements des enfants que l'on ne retrouve pas pendant une classe ville. Mais, pour nous enseignants, sûr que c'est plus lourd sur le plan fatigue et responsabilité.» Sans parler parfois de la réticence côté familles. Pour la maman d'un élève de CP, la classe ville c'est tous les avantages sans les inconvénients ! «Ne me sentant pas encore prête à le laisser partir sans nous, j'ai la satisfaction de le voir heureux de participer à un type d'apprentissage qui le sort de son quotidien.» Il faut également préciser, qu'encouragés par la municipalité qui consacre une part importante de son budget au secteur scolaire, notamment pour les classes

transplantées, les enseignants floriacumois font preuve de dynamisme et sont nombreux à être volontaires pour partir quelques jours avec leur classe. La formule intermédiaire classe ville permet donc de satisfaire les demandes des enseignants qui n'ont pas pu bénéficier de la classe transplantée ou qui, tout simplement, ne peuvent pas s'éloigner de leur domicile. Sans compter l'enthousiasme qu'elle suscite chez les enfants de maternelle qui s'est exclamé le dernier jour : «Toute bonne chose a une fin.»  
**Patricia Lacan Martin**  
\* Classe transplantée = classe de découverte = classe d'environnement.



## CETTE ANNÉE, ONT BÉNÉFICIÉ DES DISPOSITIFS "CLASSE VILLE" ET "CLASSE TRANSPLANTÉE"

- Classes ville : 7 classes, dont 4 classes maternelles.
- Classes transplantées : 8 classes élémentaires.

## TARIF POUR LES FAMILLES

En fonction du quotient familial. La municipalité prend, globalement, 70% du coût à sa charge.

### Thème du CP de l'école primaire Langevin : L'EAU

Au menu : intervention du plombier de la ville qui a dévoilé le circuit de l'eau, visite aux pompiers de Viry-Châtillon qui sont spécialisés dans les sauvetages en rivières, sortie aux marais de Misery (observation de la faune et de la flore en milieu naturel), ateliers expérimentaux au centre de loisirs, promenade en bateau sur la Seine et balade en forêt dans une locomotive à vapeur.



1. Promenade sur la Seine et déjeuner à bord. 2. Découverte d'une locomotive à vapeur.  
3. Pascal, le plombier de la ville, montre aux enfants le chemin de l'eau. 4. Expérience sur l'évaporation de l'eau.  
5. Observation des oiseaux qui vivent dans le marais.

### Thème des deux CE1 de l'école primaire Curie : L'URBANISME

Au menu, visite de la Cité de l'architecture à Paris, ateliers d'expression corporelle en milieu urbain, visite des archives départementales de l'Essonne à Chamarande, visite de Fleury et des services de la mairie.



1. Dans les coulisses de la création de "la Feuille". 2. Expression corporelle dans la ville.  
3. Pose de la clé de voûte, pièce essentielle de l'architecture du Moyen Âge. 4. L'animatrice présente les bases de l'architecture des cathédrales.  
5. Dessine-moi une façade.

### Thème des deux classes de moyens et de grands de l'école maternelle Curie : LA FORÊT ET SES HABITANTS

Au menu : sortie à la Faisanderie avec des animateurs de l'association Planète Science, ateliers expérimentaux, réalisation d'un journal de bord et expression corporelle avec le Cma.



1. Sortie en forêt. 2 et 3. Observation de la flore, des insectes, des empreintes d'animaux. 4. étude de la collecte faite en forêt.

## Point de vue de l'élue

*Rencontre avec Nathalie Batard, maire-adjointe en charge du Scolaire et de la Réussite éducative.*



En tant que nouvelle élue au secteur, quel est votre regard sur la pertinence des classes ville par rapport aux classes transplantées ?

Ce dispositif, qui a un coût moindre, permet de faire bénéficier davantage d'élèves d'une formule qui les change de leur environnement scolaire habituel. Il permet également aux instituteurs, qui ne peuvent partir pour des raisons d'ordre privé, de proposer un projet différent à leur classe. Et puis, à la marge, cela permet, aux enfants dont les parents sont réticents aux départs, notamment ceux de maternelles, de participer à une classe ville qui est un pas vers la classe de découverte.

L'aspect budgétaire joue-t-il un rôle prépondérant dans l'existence de ces classes ville ?

L'enveloppe budgétaire consacrée aux classes d'environnement n'est pas extensible. Chaque école a son enveloppe et les instituteurs s'arrangent entre eux. Sur Fleury, le corps enseignant est dynamique et les demandes de départ en classes transplantées sont nombreuses. Or une classe de découverte coûte très cher à la municipalité qui prend en charge 70% du budget. Le système classe ville permet de multiplier le nombre d'élèves bénéficiaires et de répondre à toutes les demandes d'instituteurs qui désirent faire

classe autrement. Mais, outre l'aspect budgétaire, la formule permet aux maternelles de profiter du crédit qui leur est alloué et qui, avant la création des classes ville, était reversé aux primaires faute de demandes en classes transplantées. Aujourd'hui, de plus en plus de petits bénéficient de cette semaine « pas comme les autres » et d'un coût moins élevé pour les familles.

Quelles perspectives et quel souhait pour l'avenir de ces classes d'environnement ?

L'avenir, c'est, a minima, le maintien du budget octroyé actuellement et le développement de la formule « classes ville », surtout pour les maternelles. Elles favorisent la socialisation et sont un premier pas vers l'autonomie. Quant à mon souhait, ce serait d'essayer que tous les enfants partent au moins une fois en classe transplantée au cours de leur scolarité.

Propos recueillis par Patricia Lacan Martin

Que d'ambiance pour l'édition 2008 du CARNAVAL de Fleury ! Entre la sono du bonhomme Carnaval, les toniques percussions de Bwa Bandé, la fanfare Ay Carambrass et les rythmes endiablés du char de l'association Réagir, les milliers de Floriacumoises ne savaient plus où donner de l'oreille et de la tête ! Nul doute que ce matin du samedi 5 avril, malgré un ciel plutôt gris, le spectacle et la fête étaient dans les rues de Fleury. Bravo à tous les habitants qui, une fois de plus, ont joué le jeu en défilant avec des tenues toutes plus inventives les unes que les autres. À cet égard, une exposition photos, réalisée par le Photoclub floriacumoise, sera consacrée à l'événement le jour de la fête de la ville, le samedi 14 juin. Merci à ceux qui ont participé : les services municipaux, les écoles, la gendarmerie. Les démonstrations d'après-carnaval ont été unanimement appréciées. ✱ PLM





T rès joli succès pour le **concert-spectacle** annuel des élèves et des enseignants du Cma qui a affiché complet samedi 12 avril dernier. Bien rodés et bien interprétés, les différents numéros se sont enchaînés avec fantaisie dans une salle Malraux transformée, le temps d'une soirée, en espace cabaret. Décliné aux couleurs du Brésil, thème fédérateur de l'année, le spectacle a réuni près de 80 danseurs, musiciens et chanteurs qui se sont énormément investis pour le grand plaisir des 200 spectateurs. Après le spectacle, un orchestre brésilien est monté sur scène faire danser l'assemblée jusqu'à plus de minuit. Guidé par des danseurs brésiliens, le public a ainsi fait l'apprentissage de pas «clés» en matière de danse brésilienne. Ambiance, convivialité et partage en ce soir d'avril. ✨ PLM

C omme l'an passé, les huit classes de troisième du collège Paul-Éluard de Sainte-Geneviève-des-Bois, soit 172 jeunes, ont bénéficié, par petits groupes, d'une séance de **prévention aux dangers de la drogue**, notamment du Cannabis. Organisées conjointement par le Point information jeunesse et la Brigade de prévention de la délinquance juvénile de Corbeil-Essonnes, ces séances ont pour but de faire un point sur les connaissances plus ou moins avérées que peuvent avoir les jeunes sur certaines substances illicites. Ainsi, lors des séances d'avril, a-t-on pu noter l'ignorance de certains élèves sur le cannabis imaginé comme une plante naturelle. Or, la composition n'a rien de naturelle ! De même, en terme pénal, l'idée reçue consistant à croire qu'à la majorité, tout délit disparaît du casier judiciaire est une idée fautive. Sans compter la souffrance, l'isolement et l'incapacité à suivre des études qu'engendre ce genre de conduite à risques. C'est de ce type de sujets que, très intéressés, les jeunes, encadrés par leurs professeurs de SVT, ont pu débattre avec les intervenants. Une initiative unanimement appréciée par tous les acteurs en présence. ✨ PLM



D imanche 27 avril, la municipalité et les associations d'anciens combattants ont commémoré le **63<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration**. À l'occasion, la Journée nationale du souvenir de la Déportation, Brigitte Manilève 1<sup>re</sup> maire-adjointe chargée des Travaux qui représentait le maire empêché s'est exprimée : « Cette commémoration est inscrite dans le présent, les combats menés par les résistants et déportés et les valeurs qu'ils ont défendues. (...) Ne pas oublier, c'est se souvenir des leçons de l'histoire. Refuser les compromissions, les lâchetés, les abandons, quand l'essentiel est en jeu. Aujourd'hui, nous savons où nous conduisent les idéologies totalitaires, les fanatismes, les extrémismes. Nous savons qu'il faut être toujours en veille. La liberté, l'égalité et la fraternité, mais aussi la démocratie et la paix ont un prix : celui de ces générations entières qui se sont battues pour elles jusqu'au sacrifice de leur vie. Elles sont des conquêtes de chaque instant. Il est des convictions, héritées de notre longue histoire, qui doivent être défendues avec la plus grande intransigeance. » ✨ MC



Tous nos compliments au **Photoclub** de Fleury qui a réalisé une très belle exposition sur les masques vénitiens. Prises au carnaval de Venise mais surtout au carnaval de Corbeil (dont la prochaine édition aura lieu en 2009), les photos exposées à la médiathèque et au Cma ont suscité l'admiration des visiteurs. Cerise sur le gâteau, le soir du vernissage, le 1<sup>er</sup> avril, un personnage mystérieux et masqué, vraisemblablement échappé d'une photo, a littéralement enchanté le public présent pour l'événement. ✨ PLM Photoclub, renseignements auprès du nouveau président de l'association, Marcel Marquès : 06 08 57 61 63

U n large public a répondu présent au rendez-vous annuel du Cma avec la danse contemporaine. Face à la compagnie professionnelle Claudio Basilio qui assurait la

seconde partie de soirée, les ateliers danse pour les enfants et pour les adultes ont brillamment tiré leur épingle du jeu. Mention spéciale aux danseurs de l'atelier adultes de Blandine

Meslay qui ont interprété, avec grâce et intensité, une chorégraphie de leur enseignante riche en émotions et en **Couleurs Brésil**. ✨ PLM



# Fil de faire

*Un spectacle pour grandir intelligemment à travers le jeu, la création et l'imagination.*

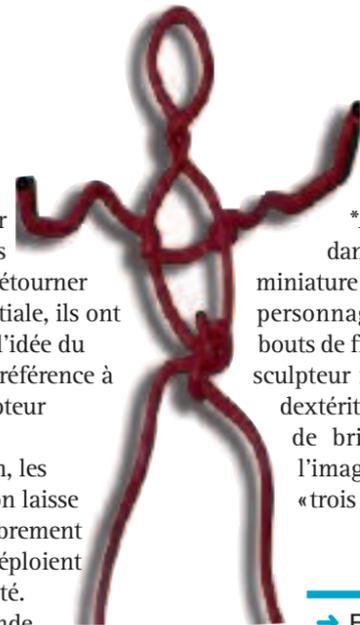
Après les remarquables créations *Poussières de vie* et *Hôtel Carton*, programmées il y a quelques temps à Fleury, la compagnie À suivre se rapproche de l'univers des très jeunes enfants. Convaincu du talent de ce public jugé «réceptif à toutes les formes d'expression comme le théâtre, la danse, le cirque, la musique, la chanson...», Jean-Marc Hovsépian et Pierre Dumur ont imaginé un spectacle où l'univers du jeu, du symbolique et de l'imaginaire serait aux premières loges. Et c'est dans le milieu du cirque qu'a atterri *Fil de faire*. Impressionnés par la capacité qu'ont les

tout-petits à donner vie aux objets qu'ils rencontrent, à les détourner de leur fonction initiale, ils ont travaillé autour de l'idée du «trois fois rien» en référence à une œuvre du sculpteur Alexander Calder\*.

«Avec trois fois rien, les enfants, auxquels on laisse le temps de jouer librement et spontanément, déploient une grande créativité. Ils se créent un monde intérieur personnel dans lequel ils transposent des choses du monde réel, tout en sachant le distinguer de la réalité.»

Fruit de ces réflexions, la création *Fil de faire* promet un joli moment.

PLM



\*Alexander Calder a construit, dans les années trente, un cirque miniature où l'on voit représentés 200 personnages articulés en fil de fer, bouts de ficelle, papier et carton que le sculpteur manipulait avec humour et dextérité. Un trésor d'ingéniosité et de bricolage propre à stimuler l'imaginaire et réalisé à partir de «trois fois rien».

→ FIL DE FAIRE

Dimanche 1<sup>er</sup> juin à 10h et 17h  
Salle André-Malraux  
Tout public à partir de 2 ans  
Tarif: 3 euros (gratuit pour les moins de 3 ans)  
Réservation au 01 60 16 30 60

# Sabia, notes en bulles et autres chœurs

*Des voix suaves et généreuses venues de plusieurs horizons bouclent en chansons une année consacrée aux couleurs du Brésil.*

Chef de chœur et chanteur, Roberto Moura clôturera, avec son groupe vocal Sabia, la thématique fédératrice annuelle du Cma, le Brésil. Créé il y a cinq ans, Sabia chante exclusivement de la Musique populaire brésilienne (MPB) arrangée pour chœurs. Parti chanter au Brésil l'an passé, le

groupe est accompagné par Mathieu Guillemant à la guitare et par Wander Pio aux percussions. Venu animer des stages à l'intention de l'équipe enseignante du Cma et des élèves, Roberto Moura est intervenu sur le répertoire et l'interprétation des chants brésiliens qui seront présentés en première partie de Sabia.



## Les chœurs du Cma

La première partie sera consacrée aux groupes vocaux du Cma. À la fois ensemble et séparément, l'ensemble vocal jazz, animé par Guylenn Delassus, et le chœur polyphonique adultes, ados et enfants, animé par Stéphanie Ballet, interpréteront des chants brésiliens. Une soirée musicale haute en couleurs vocales qui clôturera avec brio une année festive et colorée. PLM

→ CONCERT VOCAL

Samedi 17 mai à 20h30 au Cma  
Tout public - Entrée libre  
Renseignements et réservation au 01 60 16 84 29



# Les Doigts de l'Homme

*Un groupe de rock jazz manouche plein de virtuosité, d'énergie et d'humour.*

Après une saison 2006-2007 riche en concerts et en festivals, dont une prestation très remarquée au prestigieux festival international Sziget de Budapest, les infatigables *Doigts de l'Homme* continuent leur périple, notamment jusqu'à Fleury ce mois-ci.

Les influences plutôt rock et world donnent une couleur et une dynamique particulières à cette formation inventive dotée d'une énergie explosive. Avec leur troisième album *Les Doigts dans la prise*, Les Doigts de l'Homme affirment définitivement une vraie indépendance dans la composition. Longtemps présenté comme un groupe de jazz manouche, le trio qui s'est maintenant transformé en quartet, utilise ce style comme une influence parmi d'autres pour en faire quelque chose d'unique et de personnel. Le morceau



→ LES DOIGTS DE L'HOMME

Samedi 24 mai à 20h30  
Salle André-Malraux - Tout public  
Tarif: 3 euros, 6 euros et 2=3  
Réservation au 01 69 46 72 09

*Les doigts dans la prise* traite justement de l'urgence de ne pas laisser les choses s'enténer dans une routine par peur de s'aventurer en terrain inconnu. Légers ou, au contraire, ancrés dans l'actualité, les thèmes des chansons sont sou-

En première partie: *Les Demagos*, groupe francilien de musiciens qui se retrouvent autour du jazz, façon chansons swing manouche et autres clins d'œil aux musiques européennes de toutes couleurs.

vent traités avec dérision. Sur scène, le groupe excelle et s'est forgé une réputation de virtuose de la six cordes tout en conservant l'humour et l'humilité qui le rend si sympathique au public.

Patricia Lacan Martin

## Dernier Kfé imaginaire de la saison



Rendez-vous le plus insolite de Fleury, le Kfé imaginaire du comédien Ulysse Fellous et de ses acolytes musiciens et chanteurs est à connaître. Mêlant sketches d'improvisation autour de l'actualité, chants, vidéos et musique, les soi-

rées du Kfé imaginaire, installé dans le foyer de la salle Malraux, attirent un public de plus en plus nombreux. Chaleureuses et conviviales, elles méritent le détour. Prochaine et dernière date avant les grandes vacances: vendredi 16 mai à 20 heures. PLM  
Renseignements au 01 69 46 72 09

## Dernière plage aux chansons

Toujours complet, ce rendez-vous musical et chanté avec les familles à la médiathèque signera sa dernière édition avant l'été samedi 17 mai à 9h15 et à 10h30. Très appréciée des petits et des grands, cette plage aux chansons

(avant la plage de sable) ravit ceux qui la fréquentent et ceux qui la découvrent. Accueilli par Pierre-Jean Zantman et sa guitare, le public pioche dans un petit sac des chansons populaires traditionnelles, ou issues d'un répertoire varié, reprises à l'unisson par l'assemblée. PLM  
Afin de satisfaire toutes les demandes, deux séances sont programmées en matinée.  
Réservation obligatoire au 01 60 16 30 60.



# Si Fleury m'était conté

Grandeur et décadence d'une belle villa

rue des Petits-Champs "Les quatre saisons", qui, une fois restaurée, pourrait retrouver une partie de l'éclat de sa splendeur passée.



Située au 4 rue des Petits-Champs, la villa tire son nom des quatre magnifiques panneaux de céramique ornant le pignon «Est» et représentant les quatre saisons, filles de Thémis, déesse de la Justice et de la Raison dans la mythologie grecque.

## Une villa prospère

Propriété successive des Clément, Fradellizi, Barbiéri puis Marcille, c'est à Pierre Barthélémy Barbiéri, marié à M<sup>me</sup> Fradellizi, que l'on doit ces ornements de façade. Œuvre du peintre Léon Louis Leclair, les céramiques, datées de 1879, furent réalisées dans les ateliers de M. Barbiéri qui possédait à Paris au 34 rue Saint-Ambroise une manufacture de faïence d'art et industrielle.

Propriété de campagne des Barbiéri, la villa était alors agrémentée d'un magnifique parc arboré de plus d'un hectare, avec kiosque, serre, orangerie, bassin d'eau, véritable écrin naturel aux essences rares. Si aujourd'hui tout a dis-



paru, on peut encore admirer un cèdre majestueux qui, en 1989, lors de la commémoration du bicentenaire de la révolution, sera baptisé «Arbre de la Liberté». Unanimement appréciés des Floriacumois, les Barbiéri étaient de leur vivant de généreux donateurs et distribuèrent aux plus pauvres les fruits et les légumes produits dans leur «villa italienne», comme ils l'appelaient.

## Une succession cahotique

Au décès des Barbiéri, l'ensemble du domaine sera légué aux Marcille, amis des Barbiéri, qui s'installeront dans la propriété en 1919. Ancien cultivateur et maire de Bondoufle, Léon Marcille sera également maire de Fleury de 1925 à 1945. Doyen des maires du canton de Longjumeau, veuf et malade il se retirera

au lendemain de la Seconde Guerre mondiale à l'âge de 85 ans chez sa fille à Saint-Michel-sur-Orge où il décèdera le 23 octobre 1948.

En 1949, ses héritiers vendront la propriété à la Fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes (Fndirp). Cette dernière y logera des stagiaires du centre Jean-Moulin ainsi qu'une partie de son personnel. Quand elle s'en séparera, la propriété sera parcellisée : une grande partie du parc sera destinée à la construction du premier lotissement de quinze pavillons sur la commune (allée du Parc) et la commune, après maintes négociations habilement menées par l'ancien maire Roger Clavier, se verra octroyer quasi gratuitement l'actuel «parc Marcille».

Quant aux Quatre saisons qui avaient déjà subi les affres de l'occupation allemande, elles perdront tout de leur splendeur en passant entre des mains avides qui n'hésiteront pas à dissimuler sous un épais enduit un patrimoine historique et artistique, rare en Essonne, dont Fleury-Mérogis pourrait s'enorgueillir.

René Davoine



## La mairie

12, rue Roger-Clavier  
BP 107  
91706 Fleury-Mérogis  
Cedex  
Tél. : 01 69 46 72 00  
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr  
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr  
Horaires d'accueil :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.  
Samedi : de 9h à 12h.  
Fermée le mercredi.

## Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr  
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

## Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.  
Tél. : 01 69 46 81 50  
Fax : 01 69 46 81 57  
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr  
www.agglo-valdorge.fr  
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu mardi 13 mai à 20h30 en mairie.

## Les agents de liaison

Ils sont à votre écoute, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

- Joignables par téléphone au 01-69-46-72-29, en **mairie**, les lundis (de 8h30-12h et 13h-17h30), mardis (8h30-12h), jeudis (8h30-12h et 13h-17h30) et vendredis (8h30-12h), ou par courrier électronique : [solene.k@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:solene.k@mairie-fleury-merogis.fr)
- Dans le quartier des **Aunettes**, les mardis de 13h à 17h30
- Dans le quartier des **Résidences**, les vendredis de 13h à 17h30
- Dans les quartiers du **Village** et des **Chaqueux** les deuxième et quatrième mardis de chaque mois de 17h30 à 19h
- Dans le quartier **Lac-Greffière-Gribelette** le premier mardi de chaque mois de 17h30 à 19h.

En cas d'intempérie, elles seront dans les locaux Pij du centre commercial, tél. : 01 69 72 19 71.

## Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur «Participation des habitants» au 01 69 46 72 44.

## Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

## Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)

## Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.  
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65  
Courriel : [pij@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:pij@mairie-fleury-merogis.fr)

## Veilles de fêtes

En raison du 8 mai (victoire 1945), la médiathèque fermera ses portes à 17h le mercredi 7 mai.

Le samedi 10 mai (veille de Pentecôte), la mairie fermera ses portes à 11h, la médiathèque à 16h.

## La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux  
91700 Fleury-Mérogis  
Tél. : 01 60 16 30 60  
Courriel : [mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr)  
Horaires d'ouverture :  
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.  
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.  
Vendredi : de 15h à 19h.  
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

## Le service de la jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin.  
Tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 au centre commercial.  
Accueil :

- En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
- Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.



## Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

• Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30.

Tél. : 01 69 46 72 23

• Les adjoint(e)s

Tél. : 01 69 46 72 44

> Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.

> David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.

> Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

> Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.

> Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.

> Hervé Corzani, adjoint chargé de la

Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

> Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.

> Abdelhamed Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

Marjolaine Rauze, conseillère générale reçoit en mairie de Fleury sur RDV. Tél. : 01 69 25 39 21.

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri. Tél. : 01 69 25 08 04. Courriel : julien\_dray@hotmail.com

**Exprimez-vous**   
**Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.**  
**www.mairie-fleury-merogis.fr**



### > Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service « Participation des habitants », hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex Tél. : 01 69 46 72 44
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

## Le carnet



### Elle est née

- KHIDER Sara née le 1/4/2008

*Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.*



## Guide santé

### Protection infantile changement d'horaires

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.

Tél. : 01 69 46 67 06.

Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ; mercredi de 13h30 à 16h30.

Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous. Consultation psychologue sur rendez-vous.

### Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :

4, rue Salvador-Allende

Tél. : 01 60 15 82 83

Walter FELDER :

3, rue de la Chalouette.

Tél. : 01 60 16 66 99

Sylvie BERNARD :

3, rue Pablo-Picasso

Tél. : 01 69 04 11 59

### Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)

Urgence de nuit :

de 20h à 8h.

Urgence de week-end :

du samedi 18h au

lundi 8h.

Urgence de jour férié :

téléphoner au médecin de garde.

Tél. : 01 69 25 83 58

### SOS médecins 91

24h sur 24.

Tél. : 01 69 25 91 91

### SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en

situation de mal-être.

Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

### Urgences médicales

24h sur 24. Composer le 15

### Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

### Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.

Madame LENTIN-ÉMILE :

5, place Aimé-et-Marie-Geoffroy

à Morsang-sur-Orge.

Tél. : 01 69 44 04 69 (personnel)

ou 01 69 04 45 80 (bureau)

ou 06 78 29 02 40

Sylviane RAZAFIMAHALEO

et Malika MOUMEN :

10, allée Cavalière à

Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 60 16 61 85 ou

06 08 16 32 78

### Dentistes

10, rue de l'Orge

KORBER : 01 60 16 64 17

SONIGO : 01 60 16 56 86

### Pharmacies

ROBERT Arlette :

5, place du 8-Mai-1945

Tél. : 01 60 15 80 83

PERRIN : 2, Route-Nationale

Tél. : 01 69 24 39 90

### Centre médico psycho

#### pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil,

d'écoute et d'aide pour les parents

qui s'interrogent sur les difficultés

qu'ils rencontrent avec leurs

enfants âgés de 0 à 20 ans.

Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h,

mercredi de 13h30 à 17h30,

jeudi de 15h à 18h30.

Tél. : 01 60 16 02 69

### Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire

Gérard SEIGNEUR

15, rue Roger-Martin-du-Gard

à Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 60 15 36 31 ou

06 10 80 15 82

### Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier

Tél. : 01 69 25 66 00

### Maison de retraite

#### médicalisée Marcel-Paul

8, rue Roger-Clavier

Tél. : 01 69 25 65 38

80 lits dont 75 en cure médicale.

Accueille les personnes âgées

valides ou invalides, nécessitant

des soins permanents.

### Centre hospitalier

#### Manhès

8 rue Roger-Clavier,

91712 Fleury-Mérogis Cedex

Tél. : 01 69 25 64 00

Tiers-payant

Conventions mutuelles

Consultations externes :

- Laboratoire d'analyses.

RDV : 01 69 25 64 91

- Radiologie, échographie,

doppler veineux, mammographie.

RDV : 01 69 25 67 49

- Néphrologie, hypertension

artérielle.

RDV : 01 69 25 64 96

- Maladies métaboliques,

nutrition, endocrinologie, diabète,

cardiologie, échocardiographie,

holter cardiaque et tensionnel,

psychiatrie, sevrage tabagique.

RDV : 01 69 25 64 64

### Hospitalisation :

- Soins de suite (37 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Médecine (2 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Psychiatrie (30 lits)

Tél. : 01 69 25 67 52

Hémodialyse (14 postes) :

Tél. : 01 69 25 64 96

Autodialyse (12 postes) :

Tél. : 01 69 25 65 27



## Taxis

- M. Thiourt :  
06 08 81 60 60  
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :  
06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36



## Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 3 au 20/4/2008.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).

Indices :  
1-2, très bon.  
3-4, bon.  
5, moyen.  
6-7, médiocre.  
8-9, mauvais.  
10, très mauvais.



## Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

## Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

## PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

## Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

## Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, • jeudi 22 mai de 14h à 16h30, • jeudi 5 juin de 9h à 11h.

## Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite le jeudi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous. Tél. : 01 69 36 36 37

## Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 30 mai (M<sup>e</sup> Lambert).

## Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

Les permanences ont lieu en mairie les mardi et jeudi. Renseignements en mairie. Tél. : 01 69 46 72 17  
Prise de rendez-vous au : 01 69 46 72 00

## Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Les lundi et jeudi. **Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.**

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la

déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

**Pour tout renseignement,** un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

## Communiqué

### Caf et Impôts

En 2008 et pour la première fois, les allocataires ne déclareront leurs revenus qu'aux Impôts. Dans un souci de simplification administrative, l'administration fiscale transmettra les informations relatives aux revenus à la Caf le dernier trimestre 2008.

Les bénéficiaires du Rmi et de l'Api continueront à remplir une déclaration trimestrielle pour l'obtention et le renouvellement de leurs droits. Néanmoins, ils peuvent remplir une déclaration de revenus auprès des Impôts, d'autres droits en dépendent.

Les allocataires qui déclarent pour la première fois à l'impôt sur le revenu doivent faire les deux déclarations. L'année suivante, ils bénéficieront de la simplification.

Tous nos allocataires, même non imposables, sont incités à remplir une déclaration de revenus aux Impôts pour la mise à jour automatique de leurs droits.

Cette simplification modifie le calendrier de calcul des droits aux prestations. Jusqu'à présent, il s'effectuait le 1<sup>er</sup> juillet. Dès 2009, les droits sont calculés au mois de janvier pour l'année civile. Le montant des prestations restera donc identique du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, sauf changement de situation signalé.

Ce sont les ressources de l'avant-dernière année civile qui sont retenues : celles de 2007 (déclarations en 2008) sont prises en compte à partir de janvier 2009.

En 2008, les allocataires n'ont aucune démarche à entreprendre, leurs droits sont maintenus entre juillet et décembre 2008 (sauf changement de situation signalé).

En novembre, la Caf contactera les allocataires auprès desquels elle doit recueillir des informations complémentaires à celles fournies par l'administration fiscale.

Les règles de calcul de l'allocation de logement familiale (Alf) et sociale (Als) changent aussi. Les loyers demandés aux bailleurs sont ceux de juillet (et non plus ceux de janvier), comme pour l'allocation personnalisée au logement (Apl). Cela permet l'harmonisation du calcul des aides au logement sur la base du même mois de loyer. Le calcul du droit à l'Alf en janvier 2009 tiendra compte du montant du loyer de juillet 2008.

Pour en savoir plus : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou [www.caf-cpluimple.fr](http://www.caf-cpluimple.fr) ou au 0 820 25 91 10. ✱

## Quartiers

### Sur vos agendas

Les comités de quartier de printemps seront l'occasion de se retrouver pour évoquer les grands et petits projets qui concernent la ville et les quartiers. Cette démarche citoyenne est désormais bien ancrée dans les habitudes, car à Fleury tout le monde a vocation à être autant acteur qu'acteur de la politique municipale quel qu'en soit le sujet. Donc, à noter sur vos agendas :

Les Chaqueux : mardi 27 mai à 18h30 sur l'espace vert côté Maison de la petite enfance.

La Greffière-Lac-Gribelette : vendredi 30 mai à 18h30 place Victor-Hugo.

Les Aunettes : vendredi 6 juin à 18h30 au pied de la statue.

Les Résidences : mardi 10 juin à 18h30 sur l'espace vert situé entre les rues Pierre-Brossolette et de l'Yerres.

Le Village : vendredi 13 juin à 18h30 sous chapiteau à la Pointe-Verte. ✱

### **nouveau** Rencontrez vos agents de liaison

Les agents de liaison sont à votre écoute pour établir un lien permanent entre les habitants de Fleury-Mérogis et leur municipalité. Pour les rencontrer :

• Quartier du Village, jeudi 15 mai, 18h30/20h, sur le parking de la mairie

• Quartier des Aunettes, jeudi 22 mai, 18h30/20h, près de la statue et aux alentours

• Quartier des Chaqueux, vendredi 23 mai, 18h30/20h, sur le terrain de la Maison de la petite enfance

• Quartier des Résidences, jeudi 29 mai, 16h30/19h, au centre commercial

• Quartier de la Greffière-Lac-Gribelette, jeudi 5 juin, 18h30/20h, sur la place Victor-Hugo. ✱

## Vie libre

### La soif de s'en sortir

L'association a pour but de soutenir les malades alcooliques et leurs proches pour les guider vers l'abstinence. Elle organise des réunions ponctuelles et des entretiens privés. Son action de prévention concerne tous les types de structures publiques ou privées. Elle organise des loisirs, repas festifs, sorties, randonnées, cinéma, pêche, barbecues, jeux... Permanence le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 20h à 21h au Chalet. Contact : Daniel Feller, 40 bis rue Danielle-Casanova à Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 60 15 77 53. ✱

## Commémoration

### Victoire 1945

Jeudi 8 mai, nous commémorerons le 63<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Rendez-vous à 9h, rue du CNR (Aunettes). 9h15, place du 8-Mai-1945 (centre commercial).

9h30, monument aux Morts (parking du cimetière).

Ensuite, réception d'honneur en mairie. ✱

## Culture

### Lecture à voix haute

Dans le cadre de l'atelier de lecture à voix haute, une restitution publique du travail effectué, au cours de l'année, aura lieu en public le vendredi 23 mai à 20h30 à la médiathèque. Animées par le metteur en scène Jean-Michel Beugnet de la compagnie Carpe Diem, neuf séances ont permis à une dizaine de participants de se « frotter » à l'exercice délicat de la lecture à voix haute. En toute simplicité et convivialité, ils présenteront le fruit de leur apprentissage. Au menu, des petites histoires de vie de Paul Auster et des exercices de style humoristique autour de la Joconde signés Hervé Le Tellier. ✱ PLM

## Assises

### Jury

Comme chaque année, il doit être procédé au tirage au sort du Jury d'assises. Il concerne 21 personnes de notre ville.

La date de ce tirage est fixée au samedi 24 mai à 10 heures à la médiathèque Elsa-Triolet. ✱

## Loisirs

### Brocante

La traditionnelle brocante de Fleury-Mérogis se tiendra sur le parking de la Mérantaise le 8 juin prochain. Retirez vos formulaires d'inscription en mairie. ✱



## Calendrier des collectes

### > LES ENCOMBRANTS

**Collectifs** : 14 et 28 mai.  
**Pavillons** : le dernier mercredi de chaque mois (28 mai).

La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

### > LA DÉCHÈTERIE

**MOBILE**. Samedi 24 mai, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

### > LES DÉCHETS VERTS

Le lundi, dans les sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

### > LE VERRE (bornes)

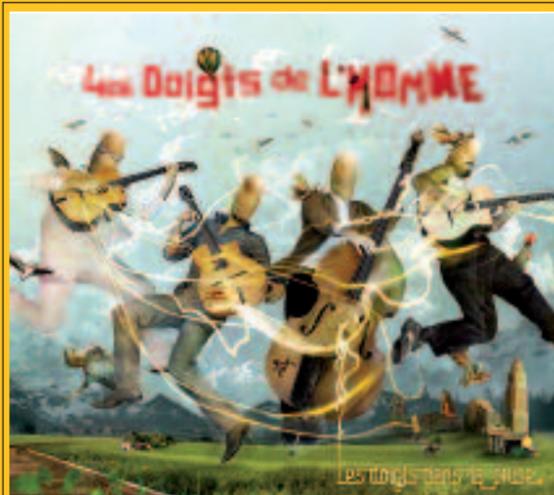
En apport volontaire.

### > LES EMBALLAGES

**ET LE PAPIER (bac orange ou jaune)** Le jeudi.

### > LES ORDURES

**MÉNAGÈRES (bac marron)**



**jeudi 8 mai**

63<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Rendez-vous à 9h, rue du CNR (Aunettes).

*Lire page 19*

**mardi 13**

Conseil municipal, 20h30 en mairie.

**vendredi 16**

Dernier Kfé imaginaire de la saison, 20h au foyer de la salle Malraux.

*Lire page 13*

**samedi 17**

• Plage aux chansons, 9h15 et 10h30 à la médiathèque Elsa-Triolet.

*Lire page 13*

• Concert vocal Sabia, 20h30 au Cma.

*Lire page 12*

**vendredi 23**

Lecture à voix haute, 20h30 à la médiathèque.

*Lire page 19*

**samedi 24**

Concert rock jazz manouche Les Doigts de l'Homme, 20h30 salle Malraux.

*Lire page 13*

**dim. 1<sup>er</sup> juin**

Spectacle pour enfants "Fil de faire", 10h et 17h, salle Malraux. *Lire page 12*

**samedi 7**

Inauguration de la nouvelle salle de sport, à partir de 11h au gymnase Jacques-Anquetil.

*Lire pages 2-3*

**Discriminations**

Elles nous concernent tous. Est considéré comme discrimination un traitement défavorable d'une personne par rapport à une autre, dans une situation comparable. Elles peuvent concerner l'embauche, l'accès à un logement, ou l'accès à un service. La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) vous conseille, vous aide à faire valoir vos droits et vous oriente si vous subissez une ou des discriminations.

Vous pouvez vous adresser à la Halde par courrier : 11 rue Saint-Georges 75009 Paris ou par téléphone au 08 1000 5000 ou par courrier électronique [contact@halde.fr](mailto:contact@halde.fr)

**POST-SCRIPTUM**

**Offres d'emploi**

La ville de Fleury-Mérogis, recrute :

• Dans le cadre du dispositif de la Réussite éducative, rattaché au service social, un(e) secrétaire à plein temps

Missions :

- Gestion du courrier
- Suivi administratif des instances de pilotage du dispositif, organisation des différentes réunions : planification, convocation
- Prise de notes et rédaction de compte-rendu
- Suivi administratif des parcours (saisie base de données), prise de rendez-vous avec les familles
- Gestion administrative du personnel : contrats, congés, feuilles d'heures en relation avec le service du personnel
- Gestion des bons de commande, factures, suivi de la comptabilité
- Préparation des délibérations
- Rédaction de notes de service, de notes explicatives, de notes d'information.

Profil :

- Rigueur
- Discrétion, respect de la confidentialité des informations
- Sens de l'écoute
- Capacité au travail en équipe
- Maîtrise informatique
- Capacité à prendre des initiatives.

Candidatures à adresser à : Monsieur le Président du CCAS,

Hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, 91706 Fleury-Mérogis CEDEX.

• Pour sa crèche collective, un(e) secrétaire à mi-temps

Vous organisez et gérez le secrétariat courant de la crèche collective en collaboration avec la direction. Vous recueillez et traitez les informations nécessaires au fonctionnement administratif du service et vous suivez les dossiers.

Missions :

- Vous assurez l'accueil téléphonique du service
- Vous effectuez le secrétariat (suivi du courrier, suivi budgétaire, suivi des contrats, classement et mise à jour des dossiers, rédaction de la correspondance courante...).

Profil souhaité :

- Formation administrative et bureautique
- CAP-BEP secrétariat.

Qualités requises :

- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel)
- Maîtrise de l'orthographe et de la grammaire
- Qualités relationnelles
- Bonne organisation.

Poste à pourvoir au 15 juin 2008.

Renseignements au 01 69 46 72 00 (M<sup>me</sup> Brisard).

Candidatures à adresser à : M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91706 Fleury-Mérogis CEDEX.

**Le « Drugstore de Fleury »**

Suite au changement de propriétaire, la librairie-papeterie du centre commercial change de nom.

Il s'agit dorénavant du Drugstore de Fleury qui a élargi la gamme des produits mis en vente à la grande satisfaction des Floriacumois.



Magazine municipal d'information  
12, rue Roger-Clavier  
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis  
Cedex  
Site : [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)

Directeur de la publication  
Michel Humbert  
Directeur de la communication  
Michel Carreno  
Rédaction  
Michel Carreno, Patricia Lacan, Martin  
Photos  
Michel Carreno, Patricia Lacan, Martin, services municipaux, DR  
Maquette  
Sophie Rouxel  
Secrétariat, rédaction  
Lydia Nandjaye  
Conception graphique  
Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet  
Impression  
LVRI  
Distribution  
Espace Impression

Couverture  
Gymnase Jacques-Anquetil